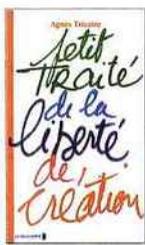




LIVRE  
CHRISTOPHE DONNER

# TAPE L'ÉCLATE AU COLLOQUE

— Souvent, les procès intentés aux écrivains ont une fonction cathartique pour les personnes devenues douloureusement des personnages. Il faut comprendre. —



PETIT TRAITÉ DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION, d'Agnès Tricoire, La Découverte, 300 p., 20 €.

J'ai lancé le mot amour et à ma grande surprise tout le monde l'a repris. Ça se passait dans la grande salle de réunion de l'Hôtel de Massa, siège de la Société des gens de lettres, au cours d'une table ronde intitulée « Jugement moral et fiction littéraire », dans le cadre d'un colloque intitulé « L'immoralité littéraire et ses juges ». Cristina Campodonico m'avait invité à témoigner en compagnie de trois autres écrivains, Gabriel Matzneff, Serge Doubrovsky et Alain Absire. Un intrus s'est glissé au dernier moment, dont je n'ai pas retenu le nom.

Agnès Tricoire, avocate et auteur du *Petit traité de la liberté de création*, animait le débat devant une salle presque complètement pleine de gens de tous âges qui n'ont pas levé la main à la fin quand il s'est agi de nous poser des questions ; la tension était trop forte après ce qui venait de se passer.

Doubrovsky a commencé par ramener sa fraise avec l'autofiction, ce mot dont il est l'auteur et dont il a rappelé le succès planétaire. C'est pourtant un vilain mot, il n'a aucune raison d'en être fier.

Il a raconté ensuite son histoire avec cette femme qui s'est suicidée après qu'il lui eut envoyé son livre, plus exactement le chapitre la concernant. Là, ça ne rigolait plus dans la salle. On l'avait accusé, il s'était accusé, et tout ça avait bouleversé sa vie, son idée de la littérature, et sa place dans le monde des lettres car, les gens étant avides de savoir ce qu'on pouvait écrire de si grave sur quelqu'un, le livre pousse-au-crime s'était vendu comme des petits pains. On était là, vraiment, au cœur de la question morale. L'écri-

vain intrus, assis à côté de moi, prenait des notes, nerveusement. Je le sentais inquiet, moins pour l'avenir de la littérature que pour son temps de parole : ça faisait déjà un bon quart d'heure que Doubrovsky tenait le crachoir avec son histoire glauque et, à ce train-là, il n'allait pas pouvoir raconter la sienne.

Après qu'Agnès Tricoire eut réussi à faire taire Doubrovsky, qui y serait encore, elle m'a présenté aux spectateurs comme l'auteur d'un « petit livre, pardon, d'un livre, pourquoi je dis "petit" ?, un livre intitulé *Contre l'imagination, que j'ai trouvé très amusant et avec lequel je ne suis d'accord à peu près sur rien* ». Ça tombait bien parce que, ayant lu son livre avant de venir, je n'étais à peu près d'accord sur rien et ne l'avais pas trouvé très amusant.

*Choses écrites par amour*. Mais bon, puisqu'il s'agissait de parler de nos expériences d'auteurs censurés, condamnés, j'ai donc balancé le mot amour, que j'ai regretté de ne pas avoir inventé tant il a eu de succès. Matzneff l'a repris dès qu'il a eu la parole, pour inciter les jeunes écrivains peut-être dans la salle à ne pas se laisser corrompre par l'autocensure. Il a raconté comment il s'était fait assommer dans la rue par un gaillard qui lui reprochait d'avoir écrit des choses, choses écrites par amour et que l'imbécile n'avait d'ailleurs pas lues.

Voilà pourquoi la justice est nécessaire, ai-je dit, elle empêche les gens de se faire justice eux-mêmes. C'était aussi pour répondre à Alain Absire, qui venait de raconter ses ennuis avec le fils de Jean Seberg. Souvent, ai-je ajouté, les procès intentés aux écrivains ont une fonction cathartique pour les personnes devenues douloureusement des personnages. Il faut comprendre.

C'est là que mon voisin a explosé : « *La littérature est du côté du mal !* » Ce gosse mal léché ne voulait pas de censure, nulle part, jamais, et d'invoquer les duels d'antan qui valaient bien mieux que nos procès pour se faire justice. J'ai senti qu'il voulait se battre. Heureusement, il était temps de laisser la place aux intervenants de la table ronde suivante. ■